Commune de Gouvy

Informations liées à la crise sanitaire (Covid-19)

EDITO

La crise sanitaire du Covid-19 nous impose depuis de nombreuses semaines de revoir notre mode de fonctionnement. Le Conseil national de sécurité a pris des mesures fortes qui commencent à montrer leur efficacité. Mais, la situation reste grave et l'heure n'est certainement pas encore au relâchement.

En ce qui concerne la mesure aux frontières, il est important de rappeler que cette décision fédérale est applicable à l'ensemble des frontières du royaume. Ce qui peut paraître incohérent chez nous ne l'est pas forcément partout. Certaines mesures prises ont été favorablement accueillies chez nous mais ont semblé particulièrement injustes chez d'autres (gîtes, secondes résidences...).

Nous vivons actuellement une crise sanitaire importante. Il est primordial que chacune et chacun d'entre nous continue à respecter strictement les mesures. Ne relâchons pas nos efforts !
Et surtout, prenez bien soin de vous, et des autres.

Véronique Léonard
Bourgmestre

GOUVY SOLIDARITÉ

AIDE AUX PERSONNES DANS LE BESOIN

Le confinement est plus difficile à vivre pour certaines personnes que pour d'autres. Afin d'assurer une aide à ceux d'entre vous dans le besoin, **un réseau de solidarité a été mis en place**.
Le but : centraliser les offres de service et les demandes d'aide et mettre en lien ces personnes.
Besoin d'aide ? Un peu de temps à offrir ? Vous pouvez :
• proposer vos services d'assistance pour la réalisation de courses, aller à la pharmacie ou autre ;
• faire état de vos besoins d'aide.
Nous prendrons soin de mettre en lien une personne proposant son aide avec une personne ayant besoin d'assistance.

Contact : 080/29.29.29 (entre 8h30 et 16h) - population@gouvy.be - https://www.impactdays.co/gouvyaide/

GOUVY SOLIDARITÉ

CONFECTION DE MASQUES

La Commune de Gouvy soutient et collabore avec le groupe CovidCousu qui confectionne des masques pour les professionnels de première ligne mais aussi pour les particuliers.
Vous êtes disposés à faire **don de matériel** (tissu coton, tissu polyester et cordon spaghetti) ? Vous souhaitez **confectionner des masques** ?
Contact : 0492/60.69.45 (si vous ne disposez pas de connexion internet) - formulaire sur la page Facebook « Commune de Gouvy » - lien https://forms.gle/E7wZpu7syfHmog2k8.
Pour obtenir des masques : envoyez un message sur la page Facebook « Covidcousu Bastogne-Houffalize-Gouvy ». Si vous ne disposez pas de ce réseau social, formez le 0492/60.69.45.

RASSEMBLEMENTS INTERDITS

Nous constatons encore trop souvent la présence de jeunes et de moins jeunes rassemblés dans la rue, dans les parcs et les plaines de jeux ou encore dans les jardins.
Ces rassemblements constituent un danger pour la santé publique : la vôtre et celle des autres.
Les activités privées et publiques à caractère culturel, social, festif, folklorique, sportif et récréatif sont interdites.
Une exception est la pratique d'une activité physique individuelle en plein air ou avec des membres de la famille vivant sous le même toit ou avec le même ami, moyennant le respect des mesures de distance sociale de 1,5 mètre entre chaque personne. Ceci ne s'applique pas pour les personnes vivant sous le même toit. Dans le cadre de ces activités, on doit **rester en mouvement en permanence**. En plus de la marche, seuls les **vélos et les engins non motorisés** peuvent être utilisés pour les activités.

LES SERVICES COMMUNAUX ET DU CPAS

Administration communale	Sur rendez-vous et si urgence	080/29.29.29
CPAS	Sur rendez-vous et si urgence	080/29.20.30
Distribution des repas à domicile	Ouvert	080/29.20.34 - 0498/06.44.84
Bibliothèque - Ludothèque	Sur rendez-vous et si urgence	080/40.03.02 - 0493/09.91.92
EPN	Sur rendez-vous et si urgence	080/40.03.02
Halte accueil	Ouvert	0492/58.07.14
Ateliers culturels – Espace aînés – Magasin de seconde main	Fermé	

Les adresses mails des différents services sont disponibles sur le site internet : **www.gouvy.be**

GESTION DES DÉCHETS

IDELUX Pour vous

Consciente des problèmes que la fermeture prolongée des recyparcs entraîne pour une partie de la population et vu l'apparition croissante de dépôts sauvages, l'Intercommunale a analysé le vendredi 10 avril, des solutions alternatives. A l'heure où ce document est rédigé, nous ne connaissons pas encore la solution retenue. La commune vous informera via son site internet et sa page Facebook dès que possible. Pour les personnes n'ayant pas de connexion internet, formez le 080/29.29.29.
Dans l'attente de cette solution, nous comptons sur votre civisme et votre bon sens.
Le meilleur moyen d'éviter de devoir stocker des déchets, c'est d'en réduire la production.
Pour rappel :
Les dépôts sauvages de déchets sont interdits. Aidez-nous à préserver notre belle région.
Pour les feux : l'incinération de déchets ménagers, y compris les déchets verts, est interdite. La réglementation prévoit néanmoins une tolérance pour autant que l'ensemble des conditions suivantes soient respectées :

- qu'il s'agisse de déchets naturels secs
- que le feu soit distant d'au moins 100 mètres des habitations et d'au moins 25 mètres des bois et forêts
- que le feu soit surveillé

CENTRES D'APPELS POUR LES PERSONNES DANS LE BESOIN

Centre de prévention du suicide	0800/32 123
Ecoute violences conjugales	0800/30 030 - Ecouteviolencesconjugales.be
Comportements violents	Asblpraxis.be
Télé-Accueil	107
SOS Parents	0471/41.43.33
Ecoute -Enfants	103
SOS Viol	0800/98 100
SOS Enfants, FWB	https://www.one.be/public/1-3ans/maltraitance

METTRE FIN À LA PROPAGATION DU COVID-19	PRENEZ SOIN DE VOUS
1. Restez chez vous, surtout si vous êtes malade. 2. Lavez-vous les mains régulièrement à l'eau et au savon. 3. Gardez une distance suffisante (1,5 mètre) lorsque vous êtes à l'extérieur. 4. Soyez attentifs aux personnes vulnérables. Il s'agit des personnes âgées de plus de 65 ans, des personnes souffrant de diabète ou de problèmes cardiaques, pulmonaires ou rénaux, ainsi que des personnes sensibles aux infections.	**Vous avez de la fièvre et/ou des problèmes respiratoires :** 1. Restez chez vous. 2. Appelez votre médecin et signalez vos symptômes. Ne vous rendez pas dans la salle d'attente ou aux urgences. Le médecin généraliste déterminera par téléphone si vous pouvez rester en convalescence à la maison ou si vous devez aller à l'hôpital.

OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- pour les questions relatives à la **Santé ou à l'ordre public** : 0800/14.689
- pour celles relatives à l'**Economie** : 0800/120.33 - https://www.1890.be/article/coronavirus-quelles-mesures-pour-leconomie-et-lemploi-en-wallonie - https://www.ucm.be/Secretariat-social-Employeur/FAQ
- sur le **site de référence** : www.info-coronavirus.be/fr

Editeur responsable : Véronique Léonard Bourgmestre